

**Service instructeur**  
Direction des Finances

**Service consulté**

**GARANTIE DEPARTEMENTALE D'EMPRUNT  
COLMAR HABITAT  
PRET HAUT DE BILAN BONIFIE**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie départementale d'emprunt à COLMAR HABITAT à hauteur de 100 % pour un Prêt Haut de Bilan Bonifié de 662 500 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations destiné à accélérer le programme d'investissement.

Au cours de sa séance du 1er septembre 2017 (CD-2017-4-12-3), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garanties d'emprunt départementales.

Par la décision du 8 décembre 2017 (CP-2017-11-1-3), la Commission permanente a déjà accordé la garantie d'emprunt à COLMAR HABITAT pour un Prêt Haut de Bilan Bonifié (PHBB, n°62348, ligne de prêt n°5184817), souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant total de 662 500 € destiné à l'accélération du programme d'investissement, dont 262 500 € au titre de la production de logements et 400 000 € en faveur de la rénovation thermique. Cependant, ce contrat étant devenu caduc pour des raisons de pure forme, la CDC a réémis un nouveau contrat (n°753699, ligne de prêt n°5233477) aux conditions identiques. Le présent rapport vise à réitérer notre accord de garantie pour le nouveau contrat.

Le prêt PHBB concerné permettra ainsi à COLMAR HABITAT de financer les opérations suivantes :

- Réhabilitation thermique : Résidence de la Treille sise 5 rue du Muscat ; 1-3-5-7-9-11 rue de la Treille à COLMAR (68000),
- Construction neuve : Résidence Sainte Marguerite sise 8 rue du Cheval à RIQUEWIHR (68320).

Les caractéristiques de ce prêt sont les suivantes :

	<b>Emprunt PHBB</b>
Ligne de prêt	<b>5233477</b>
Montant	662 500,00 €
Durée d'amortissement	30 ans
Commission d'instruction	390 €
Durée de la période	Annuelle
Taux de période	0,28 %
TEG	0,28 %
<b>Phase amortissement 1</b>	
Durée du différé d'amortissement	240 mois
Durée	20 ans
Index	Taux fixe
Marge fixe sur index	-
Taux d'intérêt	0 %
Périodicité	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire : échéance déduite
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Taux de progressivité de l'amortissement	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360
<b>Phase amortissement 2</b>	
Durée	10 ans
Index	Livret A
Marge fixe sur index	0,60 %
Taux d'intérêt (variant en fonction des variations de l'index)	1,35 %
Périodicité	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire : échéance déduite
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité
Modalités de révision	SR
Taux de progressivité de l'amortissement	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360

Ces prêts peuvent bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'opérations entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la politique départementale de l'Habitat.

En cas de mise en jeu de la garantie, les crédits d'avances en garantie d'emprunt seront inscrits au chapitre 27 nature 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Brigitte Klinkert', written over a light blue horizontal line.

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT